



LA FORMATION DES OFFICIERS DE L'ARMÉE DE TERRE EN FRANCE, AU ROYAUME-UNI ET AUX ÉTATS-UNIS. APPROCHE COMPARATIVE ET TRADUCTOLOGIQUE

*Par le COL (OLRAT) Donatien LEBASTARD
et le LCL (OLRAT) Aleksandar STEFANOVIC*

Recension effectuée par le LCL (OLRAT) Jean-Louis TROUILLON

La revue universitaire *Les Études Françaises Aujourd'hui* éditée par la **Faculté de Philologie de l'Université de Belgrade** publie, dans son numéro 11 de 2019 (ISBN 978-86-6153-608-3), un article rédigé par deux de nos camarades.

Le COL Donatien LEBASTARD et le LCL Aleksandar STEFANOVIC sont les coauteurs d'un passionnant article (pages 131-147) intitulé *La formation des officiers de l'armée de terre en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Approche comparative et traductologique*.

Comme pour toute publication de recherche dans une revue scientifique cet article comprend un résumé suivi de mots-clés. Ces derniers, ainsi que le résumé, sont proposés aussi bien en français qu'en serbe. L'article se termine par une brève bibliographie suivie d'une webographie. Compte tenu du sujet, l'absence de résumé en anglais peut apparaître surprenante pour qui n'est pas au fait des habitudes et normes des publications universitaires. Ces dernières demandent en effet, en principe, un résumé dans la langue nationale de la revue et un autre en anglais. Une revue publiée en Serbie présente donc fort logiquement un résumé en serbe mais, s'agissant d'une revue éditée en français, le choix de notre langue au « détriment » de l'anglais apparaît évident.

Cet article intéresse les linguistes militaires à double titre.

Tout d'abord pour les questions qu'il pose aux niveaux traductologiques théoriques et pratiques auxquelles tout traducteur qu'il soit civil ou militaire, qu'il s'agisse d'un document spécialisé ou non spécialisé, et quel qu'en soit le genre, du journalistique au technique ou au littéraire, se trouve systématiquement confronté.

Le second point d'intérêt réside dans l'angle d'approche choisi par nos camarades qui donnent avec raison la priorité à la connaissance de la culture du milieu, ici le milieu militaire et plus particulièrement la formation des officiers dans les armées de terre française, américaine et britannique. Il faut signaler que ce second point est d'ailleurs, depuis ces dernières décennies, régulièrement pris en compte dans les cursus universitaires où les langues étrangères sont maintenant enseignées comme véritables outils de travail et non, comme cela fut longtemps le cas, comme simples composantes de la culture individuelle. La connaissance du milieu professionnel s'avère donc alors une des composantes de l'apprentissage.

C'est ainsi que les dix premières pages nous proposent une description très détaillée des institutions et des formations offertes dans chacun des trois pays, et ce depuis le recrutement initial des futurs officiers jusqu'aux étapes et niveaux correspondant aux

plus hautes fonctions et donc aux grades les plus élevés. La richesse et l'exactitude des informations fournies par ces pages méritent d'être signalées.

Les quatre pages suivantes reprennent, sous forme de tableaux, l'ensemble des dénominations de ces différentes formations dans chacun des trois pays, ainsi que les diplômes de l'enseignement général secondaire et supérieur allant, pour la France, du baccalauréat au doctorat.

La première colonne du tableau est dédiée aux établissements français et aux cours dispensés dans ces derniers. Les deuxième et troisième colonnes du tableau présentent les entités américaines et britanniques que l'on peut comparer, de par leur recrutement, leur niveau et leurs formations, aux entités françaises citées dans la première colonne. Précisons bien qu'il s'agit à ce niveau de comparaisons et non d'équivalences, l'équivalence parfaite n'existant pas.

Dans la quatrième colonne, nos camarades proposent une traduction possible en anglais pour chacun des cas présentés en colonne 1. Parmi les différentes possibilités généralement offertes au traducteur les auteurs ont donc privilégié la traduction plutôt que l'équivalence ou l'emprunt direct, deux procédés auxquels nous n'avons généralement recours qu'en cas d'urgence, lors d'une session d'interprétation simultanée par exemple, ou en absence d'une norme de traduction déjà établie et reconnue. Les pages descriptives précédant le tableau suffisent en effet à montrer, dans un contexte professionnel, le danger de l'emploi d'équivalences qui seraient toutefois sans doute acceptables pour un public non spécialisé. Quant à l'emprunt, nous savons qu'il est presque toujours une solution de facilité. Le seul « semi-emprunt » accepté par nos camarades est pour le nom *Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan* qu'ils nous proposent de rendre en anglais par *Saint-Cyr Coëtquidan College* mais il s'agit là d'un nom propre de tradition et toponymique ne possédant pas de traduction avérée en langue anglaise. Notons que les traductions proposées sont aussi bien valables en anglais US qu'en anglais UK, et probablement aussi pour d'autres forces anglophones.

Cette colonne, à considérer comme un glossaire français-anglais de 21 termes, s'adresse évidemment à nous tous, linguistes francophones, qui avons eu ou avons encore à traduire des documents officiels ou à présenter notre système de formation à des interlocuteurs étrangers. Nous avons là des propositions de normes avec justification tout à fait acceptable des choix, mais l'utilisateur anglophone qui voudrait traduire vers le français ne trouvera pas ici son compte, ce glossaire n'est en effet ni conçu ni construit pour être utilisé en ce sens. Cette approche du français vers l'anglais présente un rappel de lexicographie tout à fait intéressant puisqu'il montre une nouvelle fois qu'une simple inversion, telle qu'on peut la créer facilement avec un tableur, ne fonctionne pas toujours systématiquement lors de la création d'un dictionnaire bilingue à double entrée.

En conclusion, rappelons que l'objectif final d'une traduction est, selon une phrase bien connue des théoriciens de la traductologie, de « permettre l'autonomie du destinataire », c'est-à-dire de lui permettre de s'approprier dans sa langue et dans sa culture ce qu'était le message d'origine. Les choix opérés par nos camarades apparaissent bien répondre à cette définition.

Souhaitons que cet article soit porté à la connaissance des professeurs et des élèves de nos différentes institutions, ce qui ne devrait présenter aucune difficulté de droit d'auteur, il est en effet libre d'accès en ouvrant le lien hypertexte http://doi.fil.bg.ac.rs/pdf/eb_ser/efa/2019-11/efa-2019-11-ch9.pdf.